

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

CA/CB



**04.50.54.39.76**

contact@cc-valleedechamonixmontblanc.fr

**Madame, Monsieur,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Communautaire de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc qui se tiendra le :

**MARDI 10 JUILLET 2018 A 18 HEURES 00,  
A LA SALLE D'ANIMATION DES HOUCHES**

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT:**

- Transports : Présentation par le délégataire du rapport 2016/2017 – Adoption du rapport du délégataire.
- Sentiers : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée PDIPR – Convention avec le CD 74.
- Sports : Transfert de la compétence activités nordiques et pistes de ski de fond - Impact sur les attributions de compensation.
- Transfrontalier : Participation au projet européen « Parcours i-itinérants autour du Mont-Blanc – PITER « PARCOURS » Interreg V A France-Italie Alcotra 2014-2020.
- Tourisme : Validation du Contrat de Destination Mont-Blanc.
- Administration Générale : Avenants aux conventions de mise à disposition des locaux avec les communes membres.
- Finances Décision Modificative n°2 sur le Budget Primitif 2018 du Budget Principal.
- Finances : Fiscalité 2018 – Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).
- Finances : information sur les prêts contractés ou réaménagés auprès d'organismes bancaires sur l'année 2017.
- Eau et Assainissement : Adoption des tarifs et redevances
  - Tarifs HT des prestations des services de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er août 2018.
  - Tarifs des PFAC et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Tarifs H.T. du traitement des matières de vidanges.
  - Tarifs de l'assainissement (traitement + collecte) applicables à compter du 1er août 2018.
  - Tarifs spécifiques d'abonnements et de fourniture d'eau potable applicables à certaines catégories d'abonnés et ce à compter du 1er août 2018.
  - Tarifs de l'eau potable applicables à compter du 1er août 2018.

- Ordures Ménagères : Convention de superposition d'affectation sur le Centre Technique Municipal avec la commune de Chamonix.
- Ressources Humaines
  - Personnel : Ajustement du tableau des effectifs.
  - Personnel : Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le CDG 74.
- Information sur les pouvoirs délégués
- Questions diverses

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
**Eric FOURNIER**

